Voulez-vous que je vous parle de lui encore une fois? Ce sera « suite et fin », je vous le promets, — je craindrais d'abuser.

Eh! déjà, — faut-il être franc? — un remords me tourmente. J'ai peur qu'on m'accuse de charger mes portraits. Non, en vérité, c'est la pure nature. Et si je croque, si je photographie, ici ou là, un de mes clients, ce n'est point pour attirer sur lui un rire désobligeant et moqueur, oh! non, je ne puis avoir l'âme si noire. Mais c'est en esprit de joyeuseté et d'eutrapélie, comme parle le bon saint François de Sales, que je présente un bon type, une bonne tête. Je ne veux que montrer ce que sont nos pauvres : de grands enfants, simples et roués tout ensemble; fils directs, semble-t-il parfois, de M. de la Palisse, mais, sous cette bonhomie apparente, diplomates consommés, ayant un but et le poursuivant sans se lasser; venant au prêtre avec un abandon qui l'honore et le réjouit, mais avec une confiance en son pouvoir un tantinet exagérée.

Tel mon hussard.

Vous avez vu sa première lettre et sa requête stupéfiante. Il

voulait, ni plus ni moins, se faire passer pour séminariste.

Le seau d'eau froide qu'il m'a fallu jeter sur son beau feu, l'a un peu calmé, mais sans le guérir tout à fait. Le brave garçon est toujours aussi peu militaire, toujours aussi naïf dans ses vœux, toujours aussi prodigue de compliments. J'hésite presque à tout citer, mais je fais taire mon humilité, pour laisser voir, dans tout son plein, l'âme simple et le cœur débordant de mon troupier.

Je donne sa seconde lettre, sans changer un iota, me contentant,

de ci de là, d'un mot de commentaire.

a Bourges, le 28 avril 1900.

« Cher Monsieur Malsou,

Je commense par vous écrire ces quelques mots, c'est pour
vous dire que je suis en bonne santé pour le moment, que je ne
suis pas très bileux et que le temps ne passe jamais assez vite.

Enfin, on vit sur l'espoir et on sera bientôt de la classe.

- Cher Monsieur Malsou, on dit que la loi de deux ans passera.
 Vous qui savez toutes les affaires du Gouvernement >, il. y tient le cher homme, « et qui entendez parler, vous devez savoir « si elle passera. Moi, je crois qu'il n'y a rien d'impossible : ca « dépendra comme ça sera approuvé à la Chambre et au Sénat. > Hein! qui dira le contraire? « Enfin, ça serait une très bonne « chose et, en même temps, beaucoup plus pratique et bien n'en « seraient pas fâchés ». Quelle modestie dans la joie!
- « Cher Monsieur Malsou, j'ai pris un poste au régiment, pour la « fin de mon congé, garde-manège, et je ne ferai plus de service; « je serai bien plus tranquille, de ce côté seulement je m'ennuierai « davantage.
- « Cher Monsieur Malsou, je n'ai pu m'en aller à Pâques, parce que j'ai eu une punition, que je ne m'attendais pas ». Aïe! « Et alors je n'ai pas pu ». Oh! c'est clair. « Enfin, à la Pente-côte, je demanderai une permission de huit ou quinze jours et
- < je ne serai pas refuse, parce que, dans mon escadron, on a un